Image not found or type unknown

Equipement de jeu dans un jardin

Par **kartmad66**, le **11/04/2016** à **21:20**

bonjour,
notre voisin a installé un trampoline de 2.00 mètre de diamètre avec un filet de 2.5 de haut.
ce trampoline est au fond de leur jardin et donc à 1.00 mètre de notre clôture.
outre le bruit qu'occasionne les sauts des enfants sur le trampoline et la vue sur notre jardin,
est ce qu'il est fait référence dans une réglementation de voisinage d'une distance à respecter
entre un équipement de jardin en proximité avec notre terrain.

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés